

# LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

A Fives, l'Entente lilloise et l'Entente roubaissienne ont fait match nul : 1 but à 1



Le MATCH ENTENTE LILLOISE-ENTENTE ROUBAISIENNE, à Fives  
A gauche : LIBERATI (Fives) va shooter au but.  
A droite : CERNICKY (Fives) et BARTHLETT (Excelsior) luttent pour la possession de l'avant.

L'heureux de ce grand match entre les deux équipes de Lille et de Roubaix avait attendu la grande foule et s'est déroulé devant 10 12 000 personnes que l'arbitre, M. Leclercq, donne le coup d'envoi aux formations adversaires.

Entente lilloise: Gianelloni, Payne, Dubois, Barette, Donoghue, Delmer, Cossement, Pated, Van Caenghem, Létaut, Langlais (capitaine).

Entente roubaissienne: Difosso, Vandoren, Cernicky, Beuvoux, Mac Gowen, Lalloué; Libérati (capitaine), Chevra, Barretti, Varga, March.

Tous jouent en culotte bleue, chemise rouge avec écussons aux armes de Lille. Roubaix joue en culotte noire, chemise blanche.

Le tirage au sort favorise les Roubaisiens qui auront le léger avantage du vent. Lille engage. Mac Gowen sort sur March, mais Payne dégagé. Consentement s'empare du ballon, passe à Van Caenghem, qui assiste lui rebondit la balle et consentement marque en vain le premier but à la première minute de jeu. Lille dépend à Libérati, mais l'arbitre siffle le coup. Le jeu se continue dans le camp des visiteurs, mais il est difficile de donner de l'air. Le terrain est dans un état catastrophique, alors que les joueurs sont bien dans leur tête. Malgré ce handicap, la partie offre une superbe de bonté en bout, et le jeu toujours de bonne facture, en particulier côté de Lille.

Le jeu est vite. Lille domine maintenant. A contrario, la défense de Roubaix a du mal à tenir, car les grands locaux sont tout juste sous le ballon. Barretti se faufile entre les arrières, alors en force, et dépose sur la barre. Premier corner contre Lille, Hartmann place à côté.

Lille report à l'attaque, mais rien ne passe. March et Barretti descendent en trompe, mais Payne gagne Barretti au moment du shot. Puis après, Varga oblige Gianelloni à mettre en corner qui n'aboutit pas.

**FOOTBALL-ASSOCIATION**  
A Hautmont,  
le Racing-Club de Roubaix  
a battu la Sélection de l'Escout  
par 8 buts à 3

Invité par les dirigeants du district de l'Avesnois, les Racinçons sont allés hier, donner la réplique à une sélection de footballeurs de l'Avesnois.

Bien que présentant une équipe mixte, à cause des blessures récentes de quelques-unes de leurs représentants, les Racinçons n'ont eu aucun mal à disposer de leurs adversaires qui burent pourtant preuve de courage et de quelque classe.

Le Racing aligna l'équipe suivante: Encocet, Louveug, Léautier, Lechanteux, Vercruy, Bourguignon, Vancauteren, Depeyre, Hellin, Cailloux, R. Martorius.

Le coup d'envoi fut donné à 15 h. par Léautier capitaine du Racing, qui, bien que blessé, avait tenu à accompagner ses coéquipiers. De suite le Racing imposa son jeu et par de nombreux combinaisons, vint inquiéter Liseau, gardien de but de la sélection qui se fit remarquer par de beaux arrêts. Mais Bouchez accentua sa pression et, sur coup franc botté par Vercoet, le ballon fut repris par Hellin, qui insqua.

La ligne d'avant du Racing descendit en cour et par deux fois Cailloux bat Liseau.

Entre temps, les sélectionnés avenois ont marqué un but par leur centre avant. Le jeu se poursuivit à l'avantage de l'Entente. À la mi-temps, le score était de 4 à 1, lorsque le septième but, le huitième sera l'œuvre de Depeyre, à la suite d'un coup de boule vers les buts.

Les meilleurs de Roubaix furent: Vercoet, Lechanteux, Depeyre, Cailloux et Martorius.

Après le match les Racinçons et leurs dirigeants furent l'objet d'une charmante réception de la part des dirigeants du district qui présida M. Delaitre.

Au cours de ces journées très amicales, Delaitre félicita les Racinçons de leur victoire et remis à divers joueurs du Racing, M. G. Vandeburghen, au nom des Racinçons, remercia M. Delaitre et son adjoint.

Avant le match principal et pour ne pas faire à la tradition, les Juillots de Rânes battirent ceux de l'Avesnois par 2 buts à 1.

**A Haubourdin,**  
le District terrien (élection)  
a battu l'Union de Flandre  
par 4 buts à 1

C'est devant un assez nombreux public que s'est déroulé, hier après-midi à Haubourdin, le match mettant aux prises les sélections respectives du District terrien et de l'Union de Flandre. La formation de cette dernière est l'U.F., en effet, l'équipe complète Van der Heijden, le Directeur adjoint, et à 10 h. 30, à 20 h. 30, à 21 h. 30, à 22 h. 30, à 23 h. 30, à 24 h. 30, à 25 h. 30, à 26 h. 30, à 27 h. 30, à 28 h. 30, à 29 h. 30, à 30 h. 30, à 31 h. 30, à 32 h. 30, à 33 h. 30, à 34 h. 30, à 35 h. 30, à 36 h. 30, à 37 h. 30, à 38 h. 30, à 39 h. 30, à 40 h. 30, à 41 h. 30, à 42 h. 30, à 43 h. 30, à 44 h. 30, à 45 h. 30, à 46 h. 30, à 47 h. 30, à 48 h. 30, à 49 h. 30, à 50 h. 30, à 51 h. 30, à 52 h. 30, à 53 h. 30, à 54 h. 30, à 55 h. 30, à 56 h. 30, à 57 h. 30, à 58 h. 30, à 59 h. 30, à 60 h. 30, à 61 h. 30, à 62 h. 30, à 63 h. 30, à 64 h. 30, à 65 h. 30, à 66 h. 30, à 67 h. 30, à 68 h. 30, à 69 h. 30, à 70 h. 30, à 71 h. 30, à 72 h. 30, à 73 h. 30, à 74 h. 30, à 75 h. 30, à 76 h. 30, à 77 h. 30, à 78 h. 30, à 79 h. 30, à 80 h. 30, à 81 h. 30, à 82 h. 30, à 83 h. 30, à 84 h. 30, à 85 h. 30, à 86 h. 30, à 87 h. 30, à 88 h. 30, à 89 h. 30, à 90 h. 30, à 91 h. 30, à 92 h. 30, à 93 h. 30, à 94 h. 30, à 95 h. 30, à 96 h. 30, à 97 h. 30, à 98 h. 30, à 99 h. 30, à 100 h. 30, à 101 h. 30, à 102 h. 30, à 103 h. 30, à 104 h. 30, à 105 h. 30, à 106 h. 30, à 107 h. 30, à 108 h. 30, à 109 h. 30, à 110 h. 30, à 111 h. 30, à 112 h. 30, à 113 h. 30, à 114 h. 30, à 115 h. 30, à 116 h. 30, à 117 h. 30, à 118 h. 30, à 119 h. 30, à 120 h. 30, à 121 h. 30, à 122 h. 30, à 123 h. 30, à 124 h. 30, à 125 h. 30, à 126 h. 30, à 127 h. 30, à 128 h. 30, à 129 h. 30, à 130 h. 30, à 131 h. 30, à 132 h. 30, à 133 h. 30, à 134 h. 30, à 135 h. 30, à 136 h. 30, à 137 h. 30, à 138 h. 30, à 139 h. 30, à 140 h. 30, à 141 h. 30, à 142 h. 30, à 143 h. 30, à 144 h. 30, à 145 h. 30, à 146 h. 30, à 147 h. 30, à 148 h. 30, à 149 h. 30, à 150 h. 30, à 151 h. 30, à 152 h. 30, à 153 h. 30, à 154 h. 30, à 155 h. 30, à 156 h. 30, à 157 h. 30, à 158 h. 30, à 159 h. 30, à 160 h. 30, à 161 h. 30, à 162 h. 30, à 163 h. 30, à 164 h. 30, à 165 h. 30, à 166 h. 30, à 167 h. 30, à 168 h. 30, à 169 h. 30, à 170 h. 30, à 171 h. 30, à 172 h. 30, à 173 h. 30, à 174 h. 30, à 175 h. 30, à 176 h. 30, à 177 h. 30, à 178 h. 30, à 179 h. 30, à 180 h. 30, à 181 h. 30, à 182 h. 30, à 183 h. 30, à 184 h. 30, à 185 h. 30, à 186 h. 30, à 187 h. 30, à 188 h. 30, à 189 h. 30, à 190 h. 30, à 191 h. 30, à 192 h. 30, à 193 h. 30, à 194 h. 30, à 195 h. 30, à 196 h. 30, à 197 h. 30, à 198 h. 30, à 199 h. 30, à 200 h. 30, à 201 h. 30, à 202 h. 30, à 203 h. 30, à 204 h. 30, à 205 h. 30, à 206 h. 30, à 207 h. 30, à 208 h. 30, à 209 h. 30, à 210 h. 30, à 211 h. 30, à 212 h. 30, à 213 h. 30, à 214 h. 30, à 215 h. 30, à 216 h. 30, à 217 h. 30, à 218 h. 30, à 219 h. 30, à 220 h. 30, à 221 h. 30, à 222 h. 30, à 223 h. 30, à 224 h. 30, à 225 h. 30, à 226 h. 30, à 227 h. 30, à 228 h. 30, à 229 h. 30, à 230 h. 30, à 231 h. 30, à 232 h. 30, à 233 h. 30, à 234 h. 30, à 235 h. 30, à 236 h. 30, à 237 h. 30, à 238 h. 30, à 239 h. 30, à 240 h. 30, à 241 h. 30, à 242 h. 30, à 243 h. 30, à 244 h. 30, à 245 h. 30, à 246 h. 30, à 247 h. 30, à 248 h. 30, à 249 h. 30, à 250 h. 30, à 251 h. 30, à 252 h. 30, à 253 h. 30, à 254 h. 30, à 255 h. 30, à 256 h. 30, à 257 h. 30, à 258 h. 30, à 259 h. 30, à 260 h. 30, à 261 h. 30, à 262 h. 30, à 263 h. 30, à 264 h. 30, à 265 h. 30, à 266 h. 30, à 267 h. 30, à 268 h. 30, à 269 h. 30, à 270 h. 30, à 271 h. 30, à 272 h. 30, à 273 h. 30, à 274 h. 30, à 275 h. 30, à 276 h. 30, à 277 h. 30, à 278 h. 30, à 279 h. 30, à 280 h. 30, à 281 h. 30, à 282 h. 30, à 283 h. 30, à 284 h. 30, à 285 h. 30, à 286 h. 30, à 287 h. 30, à 288 h. 30, à 289 h. 30, à 290 h. 30, à 291 h. 30, à 292 h. 30, à 293 h. 30, à 294 h. 30, à 295 h. 30, à 296 h. 30, à 297 h. 30, à 298 h. 30, à 299 h. 30, à 300 h. 30, à 301 h. 30, à 302 h. 30, à 303 h. 30, à 304 h. 30, à 305 h. 30, à 306 h. 30, à 307 h. 30, à 308 h. 30, à 309 h. 30, à 310 h. 30, à 311 h. 30, à 312 h. 30, à 313 h. 30, à 314 h. 30, à 315 h. 30, à 316 h. 30, à 317 h. 30, à 318 h. 30, à 319 h. 30, à 320 h. 30, à 321 h. 30, à 322 h. 30, à 323 h. 30, à 324 h. 30, à 325 h. 30, à 326 h. 30, à 327 h. 30, à 328 h. 30, à 329 h. 30, à 330 h. 30, à 331 h. 30, à 332 h. 30, à 333 h. 30, à 334 h. 30, à 335 h. 30, à 336 h. 30, à 337 h. 30, à 338 h. 30, à 339 h. 30, à 340 h. 30, à 341 h. 30, à 342 h. 30, à 343 h. 30, à 344 h. 30, à 345 h. 30, à 346 h. 30, à 347 h. 30, à 348 h. 30, à 349 h. 30, à 350 h. 30, à 351 h. 30, à 352 h. 30, à 353 h. 30, à 354 h. 30, à 355 h. 30, à 356 h. 30, à 357 h. 30, à 358 h. 30, à 359 h. 30, à 360 h. 30, à 361 h. 30, à 362 h. 30, à 363 h. 30, à 364 h. 30, à 365 h. 30, à 366 h. 30, à 367 h. 30, à 368 h. 30, à 369 h. 30, à 370 h. 30, à 371 h. 30, à 372 h. 30, à 373 h. 30, à 374 h. 30, à 375 h. 30, à 376 h. 30, à 377 h. 30, à 378 h. 30, à 379 h. 30, à 380 h. 30, à 381 h. 30, à 382 h. 30, à 383 h. 30, à 384 h. 30, à 385 h. 30, à 386 h. 30, à 387 h. 30, à 388 h. 30, à 389 h. 30, à 390 h. 30, à 391 h. 30, à 392 h. 30, à 393 h. 30, à 394 h. 30, à 395 h. 30, à 396 h. 30, à 397 h. 30, à 398 h. 30, à 399 h. 30, à 400 h. 30, à 401 h. 30, à 402 h. 30, à 403 h. 30, à 404 h. 30, à 405 h. 30, à 406 h. 30, à 407 h. 30, à 408 h. 30, à 409 h. 30, à 410 h. 30, à 411 h. 30, à 412 h. 30, à 413 h. 30, à 414 h. 30, à 415 h. 30, à 416 h. 30, à 417 h. 30, à 418 h. 30, à 419 h. 30, à 420 h. 30, à 421 h. 30, à 422 h. 30, à 423 h. 30, à 424 h. 30, à 425 h. 30, à 426 h. 30, à 427 h. 30, à 428 h. 30, à 429 h. 30, à 430 h. 30, à 431 h. 30, à 432 h. 30, à 433 h. 30, à 434 h. 30, à 435 h. 30, à 436 h. 30, à 437 h. 30, à 438 h. 30, à 439 h. 30, à 440 h. 30, à 441 h. 30, à 442 h. 30, à 443 h. 30, à 444 h. 30, à 445 h. 30, à 446 h. 30, à 447 h. 30, à 448 h. 30, à 449 h. 30, à 450 h. 30, à 451 h. 30, à 452 h. 30, à 453 h. 30, à 454 h. 30, à 455 h. 30, à 456 h. 30, à 457 h. 30, à 458 h. 30, à 459 h. 30, à 460 h. 30, à 461 h. 30, à 462 h. 30, à 463 h. 30, à 464 h. 30, à 465 h. 30, à 466 h. 30, à 467 h. 30, à 468 h. 30, à 469 h. 30, à 470 h. 30, à 471 h. 30, à 472 h. 30, à 473 h. 30, à 474 h. 30, à 475 h. 30, à 476 h. 30, à 477 h. 30, à 478 h. 30, à 479 h. 30, à 480 h. 30, à 481 h. 30, à 482 h. 30, à 483 h. 30, à 484 h. 30, à 485 h. 30, à 486 h. 30, à 487 h. 30, à 488 h. 30, à 489 h. 30, à 490 h. 30, à 491 h. 30, à 492 h. 30, à 493 h. 30, à 494 h. 30, à 495 h. 30, à 496 h. 30, à 497 h. 30, à 498 h. 30, à 499 h. 30, à 500 h. 30, à 501 h. 30, à 502 h. 30, à 503 h. 30, à 504 h. 30, à 505 h. 30, à 506 h. 30, à 507 h. 30, à 508 h. 30, à 509 h. 30, à 510 h. 30, à 511 h. 30, à 512 h. 30, à 513 h. 30, à 514 h. 30, à 515 h. 30, à 516 h. 30, à 517 h. 30, à 518 h. 30, à 519 h. 30, à 520 h. 30, à 521 h. 30, à 522 h. 30, à 523 h. 30, à 524 h. 30, à 525 h. 30, à 526 h. 30, à 527 h. 30, à 528 h. 30, à 5